



Certification de Qualification Professionnel (CQPI)

Intégrateur(trice) câbleur aéronautique (CQP 206)



MÉTIER

L'intégrateur câbleur aéronautique exerce ses activités au sein d'entreprises aéronautiques dans un objectif constant de la sécurité des vols et de la qualité (contrôle visuel, vérification, traçabilité des opérations, des outils et du matériel utilisé, délais...) tout au long des opérations réalisées.

Il intervient sur des installations de grande dimension soumises à des contraintes de vibration et d'environnement (variations de température...).

Il agit dans un cadre réglementaire et normalisé liées au secteur.

L'intégrateur câbleur aéronautique veille au port des équipements de protection individuelle, il applique les règles du 5S et de l'anti FOD.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- > Prépare les opérations journalière (point quotidien, documentations techniques et traçabilité),
- > Préparer les éléments nécessaires à l'installation d'un faisceau, de sous-ensembles électriques et/ou meubles,
- > Repérer et préparer la zone de travail,
- > Préparer les équipements ou les sous-ensembles avant montage,
- > Réaliser l'intégration et le cheminement des faisceaux,
- > Réaliser les opérations de métallisation, de freinage, de serrage au couple, les protections,
- > Réaliser les raccordements et connexions ou déconnexions,
- > Protéger et conditionner, les faisceaux, les équipements, les sous-ensembles et leurs environnements.



DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce CQPM n'est pas un diplôme permettant la poursuite d'études, il vise l'insertion professionnelle. Cette certification favorise une meilleure adaptation à l'emploi en ajoutant une spécialisation et une forte technicité.

Secteurs d'activités :

L'intégrateur câbleur aéronautique exerce ses activités au sein d'entreprises aéronautiques dans un objectif constant de la qualité (contrôle visuel, vérification, traçabilité des opérations, des outils et du matériel utilisé, délais...) tout au long des opérations réalisées. Il intervient sur des installations de grande dimension soumises à des contraintes de vibration et d'environnement (variations de température...). Il agit dans le cadre de la réglementation et des normes liées au secteur. L'intégrateur câbleur aéronautique veille au port des équipements de protection individuelle.

Type d'emplois accessibles :

- > Intégrateur câbleur de la fabrication d'aéronefs
- > Intégrateur câbleur de la maintenance d'aéronefs

Taux d'insertion professionnelle :

- > Global à 6 mois : XX %
- > Métier à 6 mois : XX %
- > Métier à 2 ans : XX %





PROGRAMME

Le programme comprend notamment :

- > Accueil - points intermédiaires - bilan
- > Lois électrique de base
- > Mesures de Sécurité aéronefs et ateliers
- > Appareils de mesures
- > Schémas électriques
- > Câblage et EWIS
- > Lecture de plans
- > Pratiques standards
- > Technologies de l'aéronef
- > Documentation technique
- > Anglais technique aéronautique
- > Législation aéronautique
- > Facteurs humains et SGS
- > Qualité et traçabilité
- > Techniques d'assemblage et d'intégration
- > Techniques de dépannage
- > Habilitation électrique basse tension (option)

Le programme peut être personnalisé en fonction des besoins spécifiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Evaluation en situation professionnelle réelle
- > Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
- > Grilles d'évaluation (formateur référent)
- > Avis de l'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel, etc.) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

La certification professionnelle peut être obtenue par capitalisation des blocs de compétences.

Le candidat a la possibilité de se présenter à de nouvelles actions d'évaluation sur la conservation du bénéfice des compétences professionnelles acquises et validées, pendant un délai de 5 ans à compter de la date de la décision du jury paritaire de délibération ; La réinscription sera effectuée par l'intermédiaire d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilité, ou directement par le candidat. Se référer au site de l'Observatoire de la Métallurgie.

Dernière mise à jour : Juin 2025

Certification RNCP : RNCP41138

Date d'enregistrement de la certification : 28/11/2024

Lieu de formation : Bonneuil-en-France ou Tousus-le-Noble

Certificateurs : Union industries métallurgiques minières - Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie



Modalités d'inscription : servicecommercial@afmae.fr ou adv@afmae.fr

Certification de Qualification Professionnel (CQPI)

Intégrateur(trice) câbleur aéronautique (CQP 206)

DURÉE

- > 280 heures (40 jours)
- > Formation sur mesure en fonction des besoins des entreprises

PRÉREQUIS

- > Être âgé de 18 ans minimum
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 idéalement issu d'une filière technique ou justifier d'une expérience industrielle

MODALITÉS

- > Formation en alternance (rythme défini avec l'entreprise)

TARIFS

- > Contacter : servicecommercial@afmae.fr

DÉLAIS D'ACCÈS

- > 3 à 12 mois selon les besoins des entreprises

ACCESSIBILITÉ

- > Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap
- > Pour toutes demandes de compensation pour des apprenants en situation de handicap, veuillez contacter notre référent handicap : referent.handicap@afmae.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation en présentiel, alternant apports théoriques et mises en situation concrètes, pour favoriser la maîtrise des compétences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Les différents espaces d'enseignements sont composés d'un plateau technique, contenant des sous-ensembles d'aéronefs sur lesquels des activités pédagogiques se dérouleront, des ateliers spécialisés, des laboratoires, des salles banalisées et autres espaces dédiés (stockage des matériaux et consommables, salle de documentation informatique...). Une partie de ces espaces reproduit les installations industrielles réelles, les zones doivent notamment respecter la démarche ANTI-FOD (Foreign Object Debris-Damage) et 5S.

EQUIPES PÉDAGOGIQUES

- > Nos formateurs sont des experts du secteur aéronautique et spatial, en activité ou issus du métier, accompagnés d'un responsable pédagogique, de la direction des formations, d'un référent handicap et d'une équipe administrative. Un collectif engagé au service de la qualité des parcours et de la réussite des apprenants.

